

CONSEIL MUNICIPAL
23 février 2023 à 20 H 30

Spectateurs présents : Mme Annie Candela, Mr Thierry Dran

Secrétaire de séance : Mr Mickaël Fleury

Absents excusés : Mr André Kuhn qui donne pouvoir à Catherine Pujol et Mme Béatrice Kandel qui donne pouvoir à Thierry Alips.

Lecture des délibérations du conseil du 24 janvier 2023.

Avis projet d'aménagement et de développement durable du PLUI de la CCMC

Le PADD présente les grandes lignes des orientations du PLUI en matière d'habitat, de développement économique, culturel et touristique, de développement des espaces agricoles et naturels etc.

Mme le Maire présente les différents points du PADD et un échange a lieu sur quelques points du document. Une délibération prend acte des différentes remarques émises par les conseillers municipaux. Elle sera transmise à la communauté de communes.

Avis parc éolien « Vallée de la Craie »

Mme le Maire présente le projet de développement éolien sur les communes de Pogny et Vésigneul-sur-Marne. La commune de Mairy-sur-Marne, limitrophe à ce projet par les territoires doit se prononcer. Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à ce projet.

Questions diverses

Mme le Maire rappelle que le nouveau prêtre de la paroisse sera présent pour une rencontre le vendredi 17 mars 2023 avec le conseil municipal à 18 h 00.

Elle indique également que les travaux du préau sont terminés et qu'il faudra réfléchir à une rénovation de la peinture du mur.

Tour de table

Mr Didier Krebs indique que les sanitaires du vestiaire foot sont en fonctionnement.

Mr Thierry Alips fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu à Francheville avec les communes concernées par les inondations par ruissèlements et la chambre d'agriculture. Il en ressort que l'étude demandée par la commune, bien qu'un peu coûteuse, pourra être exploitée par la chambre d'agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22h00.

Le prochain conseil est prévu le jeudi 23 mars 2023 à 20 h 30.